

L'ECHO DE BOUAFLES



BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE BOUAFLES

Edito

Chères Bouaflaises, chers Bouaflais,

En ce début de nouvelle année 2022, nous sommes fiers de vous remettre ce nouveau numéro de notre journal communal.

C'est l'occasion de retracer en images les moments importants de l'année écoulée.

Bien que la pandémie ait ralenti le rythme des animations de toutes sortes, vous constaterez comme l'actualité Bouaflaise est riche.

Je souhaite de tout cœur que les mois à venir nous permettent de nous rassembler, d'échanger et de retrouver le rythme des festivités.

Je renouvelle mes vœux de **BONNE ANNEE** et de **BONNE SANTE** à chacun.

Prenez soin de vous et des vôtres !

Votre Maire,

Anne FROMENT PROUVOST

JANVIER 2022



Sommaire :

- RÉTROSPECTIVE 2021
- CONCOURS DE PÊCHE
- NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS
- JEP
- REPAS DES AÎNÉS
- HALLOWEEN
- THÉ DANSANT
- RÉUNION PUBLIQUE
- CÉRÉMONIE
- GUICHET NUMÉRIQUE UNIQUE
- INAUGURATIONS
- APPEB
- TÉLÉTHON
- COLIS DES AÎNÉS
- ARBRE DE NOËL
- FLASH INFO
- CONCOURS DES PLUS BELLES ILLUMINATIONS
- AFB
- INSTALLATION ENTREPRISES
- INFOS & COMMUNIQUÉ DU SYGOM



Journal élaboré par Karine Poullain, conseillère municipale déléguée à la Communication, avec la participation de la commission Communication de Bouafles.

L'Echo de Bouafles

Rétrospective de l'année 2021 (L'Echo de Bouafles éditions janvier et juillet 2021)

Malgré un contexte sanitaire encore compliqué en 2021, certaines activités et autres festivités ont pu se dérouler durant l'année. Nous vous proposons d'y revenir et de nous remémorer tous ces bons moments



Début **janvier 2021**, remise des récompenses aux gagnants de la 1ère édition du concours des plus belles illuminations de Noël, organisé par la Commission Culture Jeunesse et Sports, qui avait eu lieu quelques jours auparavant, la famille Huvey Benoist remporta le 1er prix.



L'Association Pour les Petits Écoliers de Bouafles (APPEB) œuvre tout au long de l'année pour récolter des fonds destinés à l'achat de matériel et à l'amélioration du quotidien de nos enfants, en **janvier**, avec les opérations de collecte de papier (Paprec Recyclage Normandie : 4,260T/192€) et en **avril**, avec l'opération « Géraniums » (1654 pieds achetés - Les Serres de la Garenne).



8 mai : Cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

8 juin : Cérémonie d'Hommage aux Morts pour la France en Indochine.



ECO PATURAGE : pâturage, animation et transhumance :



Dans le cadre de la convention établie avec le Conservatoire des Espaces Naturels de Normandie (CENN), Alexandra Chelbaya, éleveuse et bergère est revenue en pâture, **début avril**, avec ses 60 brebis et leurs 80 agneaux dans la zone des Poudres. Le **29 mai**, des animations étaient organisées autour de la faune et de la flore par le CENN, ainsi qu'un atelier de tonte animé par Alexandra et Nicolas. Dimanche **6 juin**, notre village a connu sa première transhumance. De bon matin et sous le soleil, le troupeau a quitté les verts pâturages de Bouafles en direction des coteaux du Thuit. Un événement exceptionnel auquel de nombreux Bouaflais ont participé.



25 mai : arrivée d'un nouveau food truck : CLASSIC BURGER'S. Présent les mardis, parking du 14 juillet.

DAM'S PIZZA
Présent les mercredis,
Parking du 14 juillet.



Samedi 19 juin : 12ème édition « Village propre ».

Une quinzaine de volontaires et près de 2m3 de déchets ramassés.



Fin juin : récupération du bois.

SYGOM : depuis le **01 juillet**, la collecte des ordures ménagères et du sélectif évolue.



Janvier 2022

Concours de pêche : MASTER GARBOLINO FEEDER



« Comme tous les ans, le GARBOLINI TEAM 276 organisait le dimanche 22 août, dans la ballastière de Bouafles le Master Garbolino Feeder, un concours de pêche très apprécié. Cette épreuve regroupait 72 concurrents venus de toute la France et même de Belgique. Ce sont trois représentants du Nord qui ont trusté les 3 premières places. Des remerciements sont faits au



Team Garbolino 276, son président Franck Dupuis et toute son équipe, à la municipalité de Bouafles pour son soutien tout au long de l'année, aux sponsors : Garbolino et Champion Feed ainsi que le Comité Départemental 27 et le Comité Régional de Normandie. Frédéric Linard, Vice

Président de la FFPSed (Fédération Française des Pêches Sportives commission Eau Douce) a remis à Madame Le Maire le panneau indiquant que le parcours est labellisé par la Fédération, et sera à même d'accueillir à l'avenir des épreuves nationales.

Naissances

GARIN Gabriel (27/01/2021)

BATTINI Yssander (07/07/2021)

FERREIRA DA SILVA Alexandre (19/08/2021)

Mariages



Aurélie ROUSSET & Florent FERREIRA DA SILVA (26/06/2021).

« Mes plus sincères félicitations et tous mes vœux de bonheur ».

Ghislaine GIGUET & Michel VASSEUR (14/08/2021).

« J'ai été ravie de faire votre connaissance et de participer à ce moment exceptionnel de votre vie. »



Séverine COMMUNEAU et Alexis GARIN (21/08/2021)

« Mes meilleurs vœux de bonheur en famille, félicitations ».

Décès

M. TWAROG Michel (19/04/2021)

M. FIDELE Robert (09/06/2021)

M. MARC René (05/07/2021)

M. BOURLAY Roland (30/08/2021)

M. BLOURDIER Bernard (03/09/2021)

M. DOUCERAIN Marc (30/09/21)

M. BLOURDIER Thierry (12/11/2021)

Mme BRIFFAUD ép. LHUILLIER Janine (18/12/2021)

M. DUPREZ Joël (20/11/2021)



M. Georges de MEYER, ancien maire du village, nous a quitté le 06 septembre 2021 à l'âge de 87 ans. Il était entré au conseil municipal de Bouafles en 1995, et avait effectué avec enthousiasme et investissement, deux mandats de maire. Georges de MEYER avait grandement œuvré pour l'école communale, avec la création de la cantine et de la garderie.

« La fonction de maire est un sacerdoce (...) ce qui compte, ce sont les relations humaines (...) » confiait-il lors de sa dernière cérémonie des vœux en 2014.

Un dernier hommage lui a été rendu le 10 septembre 2021 à l'église Saint Pierre de Bouafles.

M. Georges DE MEYER repose au cimetière des Caumonts.

L'Echo de Bouafles



Journées Européennes du Patrimoine (JEP)

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, qui se sont déroulées les **18 & 19 septembre 2021**, l'Association pour l'Eglise Saint Pierre de Bouafles (AESPB) a organisé diverses animations : une visite de l'église durant laquelle le public a pu admirer l'exposition d'un artiste peintre amateur et participer également aux animations proposées par les bénévoles : un quiz ludique ou la lecture de contes.

Le soir, devant un public venu nombreux, le concert de musique irlandaise proposé par le groupe Irish Break a remporté un vif succès. Les cinq musiciens, passionnés par les musiques traditionnelles irlandaises, ont transporté l'assemblée dans une ambiance conviviale et chaleureuse typique des pubs irlandais.



Repas de fin d'année des Aînés

C'est par une belle journée ensoleillée que se sont retrouvés, le **dimanche 10 octobre dernier**, nos 60 convives, pour partager le traditionnel repas de fin d'année des Aînés, offert par le CCAS de Bouafles. En effet, chaque année, les habitants de Bouafles, âgés de 65 ans et plus, ont le choix de participer à ce repas ou de recevoir un colis gourmand, distribué début décembre par les membres du conseil municipal.

Une fois le contrôle du Pass sanitaire effectué, la joie des retrouvailles ne s'est pas faite attendre, chacun a pris place à sa table. Des tables aux noms fleuris pour l'occasion : table des Genêts, des Myosotis, des Coquelicots, des Bleuets ..." Clin d'œil des membres du CCAS, qui ont préparé cette journée, aux noms des rues de notre village.

Mme le Maire, entourée des membres du CCAS, remercie les convives pour leur présence et a une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année. Mme le Maire dresse un bilan des travaux effectués ces derniers mois sur la commune (rénovation église, école, salle des fêtes, etc ...) et donne les dates des activités à venir (reprise du goûter des aînés, thé dansant AESPB, inaugurations).

Karine Poullain, vice-présidente du CCAS, après avoir remercié l'équipe pour la préparation et l'organisation de cette journée, met à l'honneur la doyenne et le doyen présents au repas : Mme Mauricette GARNIER (97 ans) à qui l'on offre une belle composition florale

(merci au fleuriste BLANDIN de Courcelles pour la composition et les centres de tables), et M. Claude LAROCHE (88 ans), une bouteille de champagne.

Les festivités sont lancées ! Au menu : apéritif, assiette duo de saumon fumé et gravlax à l'aneth, pavé de cabillaud aux coquillages, trou Normand (merci à notre Bouaflaise qui a offert

le calva), cocotte de joue de bœuf vigneronne et ses pommes de terre fondantes, salade-fromages, pavlova aux fruits rouges - coulis de framboises, champagne (offert par la municipalité). Un menu délicieux préparé et servi par ERISAY RÉCEPTIONS.

Un grand merci au maître d'hôtel et à toute son équipe pour leur gentillesse et leur bienveillance.

Une journée animée par M. TIPOFF qui, au son des platines ou accompagné de son accordéon, a enflammé la piste de danse, mêlant musiques actuelles, valse, tangos ou encore l'indémodable madison !

Ambiance festive, repas excellent, musique et amis ... quelle belle journée !



Soirée HALLOWEEN

Dimanche 31 octobre, la traditionnelle parade d'Halloween a animé les rues du village. MERCI aux Bouaflais qui ont réservé un excellent accueil aux enfants. Après une récolte généreuse de friandises, nos "petits monstres" ont rejoint la salle d'activités, dans laquelle les membres de la commission Culture, Jeunesse et Sports, et d'autres membres du conseil avaient installé plusieurs chaudrons de soupes maléfiques, au potiron ou aux légumes variés. Petits et Grands ont avalé goulûment ces potions et ont ensuite dégusté une multitude de gâteaux halloweenesques, préparés également par l'équipe municipale. Le jury du concours des plus beaux déguisements, composé des membres de la CCJS, a délibéré et a récompensé le plus beau déguisement selon la catégorie d'âge :

- jusqu'à 5 ans : Elia a remporté 1 jouet (offert par Jakadi - Les Andelys) et des gadgets (offerts par la Librairie des Andelys).
- de 6 à 11 ans : Sarah a remporté 1 place de cinéma (offerte par le cinéma Le Palace des Andelys) et des gadgets (offerts par le coiffeur Evolu'tif des Andelys).
- de 12 à 17 ans : Cassandra a remporté 1 place de cinéma (offerte par le cinéma Le Palace des Andelys), 1 porte-monnaie (offert par les Elfes du fait main des Andelys) et des gadgets (offerts par le coiffeur Evolu'tif des Andelys).
- 18 ans et + : Emmanuel a remporté 2 places de cinéma (offertes par le cinéma Le Palace des Andelys) et un parapluie (offert par Big Mat d'Évreux).



Thé dansant organisé par l'AESPB

Dimanche 07 novembre dernier, l'Association pour l'Église Saint Pierre de Bouafles (AESPB) organisait sa première édition d'un thé dansant. Une quarantaine de personnes venue de Bouafles, mais aussi de Courcelles, d'Aubevoye, de Gaillon ou d'Étrépagny s'est retrouvée pour déguster gâteaux et crêpes préparés par les bénévoles. Le chanteur DJ Gino - spécialiste des années 60's, 70's - a animé cet après-midi festif et a fait danser les convives sur des airs de valse, de madisons, de rocks et autres tangos. Une ambiance conviviale, de très belles tables - décorées aux couleurs de l'automne - l'occasion de se retrouver et de partager un bon moment entre amis.

Nous attendons avec impatience le prochain rendez-vous !

Bravo et encore merci à toute l'équipe organisatrice.



L'Echo de Bouafles

Réunion publique : la gestion des déchets



La Municipalité a proposé aux habitants de Bouafles de participer à une réunion publique, le **mardi 09 novembre 2021** sur un thème d'actualité : « la gestion des déchets : son organisation, les enjeux écologiques et économiques ». Une réunion présidée par le Conseiller régional Thibault BEAUTE, animée par Christian LE PROVOST, Vice-président de la SNA et par Julien ECLANCHER, Directeur du SYGOM.

Des présentations et des explications très intéressantes qui ont permis de répondre à un bon nombre de questions que pouvaient se poser les personnes présentes.



Cérémonie : deux habitants à l'honneur



A 11h00, le **jeudi 11 novembre 2021**, Mme Anne Froment Prouvost, Maire de Bouafles, entourée des Conseillers Municipaux et des porte-drapeaux ont rendu hommage à tous les "Morts pour la France". Après la lecture du message de l'UFAC par M. Langendoerfer, et celui de Mme Geneviève Darrieussecq, Ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants par Mme le Maire, une minute de silence a été observée. Deux gerbes ont été déposées par Mme Le Maire et M. Langendoerfer, tous deux accompagnés par les enfants présents et nombreux dans l'assemblée. La collecte des Bleuets a été effectuée par Mme Langendoerfer.

Cette cérémonie a été l'occasion de mettre à l'honneur deux Bouaflais : M. Langendoerfer a remis la médaille de la Reconnaissance de la Nation à M. Marceau Dubos, ému et fier, notre récipiendaire a été félicité par l'ensemble des participants. Nous avons pu assister, également, aux premiers pas de notre jeune porte-drapeau Julien Guénault, arborant fièrement le drapeau français au côté de son grand-père. Émotion et fierté pour toute sa famille. Notre village est fier de voir que nos jeunes s'investissent et participent à ce devoir de mémoire. Mme le Maire a clos la cérémonie en remerciant le public présent et l'a invité à se retrouver pour partager le pot de l'amitié à la mairie.



Guichet Numérique Unique de la SNA

Depuis janvier 2022, Seine Normandie Agglomération (SNA) et ses 61 communes lancent leur Guichet Numérique Unique, destiné à faciliter toutes vos démarches liées à votre vie quotidienne ou citoyenne. Désormais, pour chaque démarche administrative, comme une pré-inscription à la crèche, une inscription en centre de loisirs, une demande liée à un acte d'état civil, une inscription sur les listes électorales, une demande de raccordement à l'eau potable, une demande d'urbanisme (Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme) il existe un service de démarche en ligne, gratuit, simple et rapide. Accessible 7j/7 et 24h/24 depuis votre ordinateur, tablette ou smartphone, il vous permet de effectuer la quasi-totalité de vos démarches administratives relatives à l'agglomération ou à votre commune, depuis chez vous, et en toute sécurité. Depuis le Guichet Numérique Unique, vous pourrez également accéder à de l'information réglementaire, bénéficier d'un espace de stockage sûr, et suivre le traitement de toutes vos demandes.

Pour vous connecter, rendez-vous sur sna27.fr, bouton «Mes démarches». Vous pourrez ensuite créer votre espace personnel, ou vous connecter directement avec vos identifiants France Connect.



Janvier 2022

Inaugurations des réalisations menées en 2020 et 2021

Samedi 04 décembre dernier se sont déroulées les inaugurations des différentes réalisations menées dans notre village au cours des années 2020 et 2021. La matinée a débuté par la visite de l'église St Pierre et ses travaux de rénovation de la charpente et de la toiture, s'en est suivie la visite de l'École des Bois de Seine. L'assemblée s'est ensuite retrouvée à la salle des fêtes, où Mme le Maire a prononcé son discours.

Aux côtés de Mme Froment Prouvost, Maire de Bouafles, des membres du conseil municipal et des agents de la commune, de nombreuses autorités locales sont venues saluer et féliciter le travail effectué par l'équipe actuelle mais également celui de la précédente mandature : Mme SENE ROUQUIER, Sous-Préfète des Andelys ; Mme DURANTON et Mme PLUCHET, Sénatrices ; M. MAUREY, Sénateur ; M. BEAUTE, Conseiller Régional ; M. DUCHE, Vice-Président du Conseil Départemental, Président de la communauté d'agglomération SNA et Maire des Andelys ; Mme LE GALL, Conseillère Départementale ; Majore CAUMONT, Brigade de Gendarmerie des Andelys ; M. WASYLYSIN, architecte des Bâtiments de France ; Mme PETIT LACROIX, déléguée de la Fondation du Patrimoine et La Sauvegarde de l'Art Français ; M. BASTIANELLI, président de l'association des maires du canton. Ont été excusés M. FILIPINI, Préfet de l'Eure ; M. LECORNU, Président du Conseil Départemental et le Père BAZIN, curé de la paroisse Gaillard S/Seine.



Dans son allocution, [extraits] Mme le Maire n'a pas manqué de souligner le rôle primordial qu'a joué l'ancienne mandature dans le dossier des travaux de rénovation de l'Église Saint Pierre. En effet, c'est grâce à la persévérance de M. Didier PAPA VOINE (ancien adjoint), du soutien et l'investissement de M. Alexandre DERREY (conseiller municipal depuis 2014 et Bouaflais de souche) et de son épouse Dorothée, qui avec une équipe de bénévoles ont créé l'Association pour l'Église St Pierre de Bouafles, dont le but est de redonner vie et



de mettre en avant ce patrimoine.

Quelques chiffres : 1ère tranche des travaux : 40 540 € (rénovation partielle de la charpente et de la toiture de la partie arrière de l'église, les gouttières et descentes d'eau ont été remplacées. Subventions : DETR (Dotation d'État aux Territoires Ruraux) : 13 513 € - Mon Village Mon Amour : 13 513 € - Fonds de concours SNA 3 400 € - Sauvegarde de l'Art



Français : 3 000 €. Il reste un crédit de 2 000 € de la Fondation du Patrimoine à reporter sur la tranche suivante.

Mme le Maire a fait un point [...] sur les travaux réalisés au cimetière des Caumonts avec la création d'un Jardin du Souvenir dont le coût s'élevait à 5 478.83 € et pour lequel le Fonds de Concours SNA a octroyé 1 095.77 €. Ce monument répond aux demandes de plusieurs Bouaflais. La création de cavurnes est également prévue.



Concernant les travaux de l'École des Bois de Seine [...], l'octroi d'une subvention DETR a permis d'engager le remplacement complet des menuiseries et des vitrages durant l'été 2021. Le montant des travaux est de 35 688.24 €, une subvention DETR de 14 186 € est prévue, assortie d'une subvention du Département de 8 923 €. Les sanitaires de l'école maternelle ont été rénovés, les peintures des portes bois de la cour rafraîchies. Fin du programme des travaux permettant l'accès

des établissements recevant du public aux personnes à mobilité réduite (PMR) avec la construction de la rampe d'accès. Ces travaux ont bénéficié de la subvention DETR attribuée pour la mise aux normes de nos bâtiments. Mme le Maire profite de l'occasion pour souligner sa volonté de rénover le RDC du bâtiment qui accueille une classe primaire, la salle des maîtres, la bibliothèque et la lingerie. L'opportunité offerte par le Département avec l'opération France Relance 27 a été saisie et nous savons, d'ores et déjà, que notre dossier d'un montant de 94 200 € a été sélectionné (...).

[...] Réunis dans cette belle salle des fêtes, Mme le Maire souligne le travail et le suivi de la rénovation initiés par les conseillers municipaux, dont M. Alain DRUON, conseiller municipal délégué aux travaux, pleinement investi dans les 4 opérations du jour mais qui n'a pu malheureusement être présent.

L'Echo de Bouafles



Un travail de fond : création de bas de murs, reprises de maçonnerie au droit des portes de communication, création d'une pièce dédiée à l'entretien des locaux, remplacement des luminaires et création de points lumineux en extérieur, création d'un escalier sécurisé d'accès à la scène, aménagement modernisé des sanitaires qui disposent désormais d'une table à langer, et surtout mise en peinture complète.

Il reste à assurer le remplacement d'une porte de communication de sécurité côté cuisine.

Ces travaux d'un montant de 25 454.52 € ont été subventionnés par une DETR (Dotation d'État aux Territoires Ruraux) d'un montant de 8 484.84 €. (...) Un traitement de la façade a été effectué et nous espérons pouvoir bénéficier d'un résultat satisfaisant d'ici quelques mois (temps nécessaire au produit pour faire effet). Il restera à traiter les problématiques de clôture côté terrain de foot.



A leur arrivée, [...] les convives ont pu profiter des différents panneaux d'exposition, préparés et mis en place par des conseillers municipaux, sur lesquels étaient affichés tous les travaux effectués des sites inaugurés, les partenaires financiers, ainsi que les affiches des projets en cours. Un dossier important a également été présenté par Mme Patricia BARTOLI, conseillère municipale déléguée à l'urbanisme, présentant les travaux de rénovation de la mairie, prévus en 2022.



[...] Après avoir remercié tous les partenaires et les soutiens financiers - sans qui la municipalité n'aurait pu mener à bien ces travaux et ces rénovations - Mme le Maire remercie le personnel de la commune et les membres du conseil municipal en soulignant leur attachement à notre village et leur mission. Parmi les autorités, Mme la Sous-Préfète, entre autres, a tenu également à dire un mot et a félicité [...] l'équipe municipale pour son investissement, son envie de maintenir le bon vivre et l'harmonie au sein du village (...).

Un vin d'honneur a été servi aux invités pour clore cette matinée, qui s'est déroulée dans une ambiance conviviale et d'échanges .



L'APPEB



Tout au long de l'année, l'Association Pour les Petits Ecoliers de Bouafles mène différentes actions permettant de collecter des fonds destinés à l'achat de fournitures et pour l'amélioration du quotidien de nos enfants. L'opération de collecte de papiers (Paprec Recyclage Normandie) a permis de recevoir 333 € pour 7.400t de papiers récoltés.

L'opération « pensées », en collaboration avec les Serres de la Garenne, a battu son record avec la vente de 576 pieds de pensées de différentes couleurs.

Pour la 6ème année consécutive, L'APPEB a relancé son opération de vente de sapins de Noël qu'elle commande auprès d'un

producteur local.

[...] « Grâce à vos nombreuses participations toute l'année à nos manifestations, L'APPEB a offert à chaque enfant de l'école un goûter de Noël à emporter.

Merci à tous de soutenir notre association et merci pour les enfants. ».



Prochaine collecte de papiers : mai 2022.



Janvier 2022

Téléthon

Cette année fut encore une année particulière, puisque nous avons été obligé d'annuler (suite au nombre insuffisant d'inscriptions) le repas et la soirée dansante du 03/12/21, au profit de l'AFM-TELETHON. Nous tenons à remercier chaleureusement nos fidèles et généreux donateurs, qui cette année encore, avaient répondu présent pour nous offrir de quoi concocter ce repas : Erisay Réceptions, Intermarché Aubevoye, la boulangerie Le Bosquet (Vernon), la boulangerie La Baguette Magique (Port Mort), la boucherie EVB (Port Mort).

Merci également aux commerçants locaux pour leurs dons de lots et de bons repas (pour la tombola) : le cinéma Le Palace (Les Andelys), Saveurs Peps (Les Andelys), Forum Beauté (Les Andelys), Laure Coiffure (Les Andelys), Les Elfes du fait main (Les Andelys), Jakadi (Les Andelys), Jardinier Delbard (Aubevoye), Classic Burger's (Bouafles), L'Anka (Les Andelys), Prestige Food O'Royal Kebab Pizza (Les Andelys), Krusty Food (Gaillon) et pour le panier garni : Intermarché (Aubevoye).

Merci aux généreuses personnes qui ont fait un don avec leur chèque de participation au repas, et aux personnes qui ont offert généreusement des bouteilles de vin pour agrémenter le repas.

Grâce à ces dons, 200 € ont été reversés à l'AFM-TELETHON (un récépissé fiscal vous sera envoyé par l'AFM-TELETHON à l'adresse indiquée sur votre chèque).

Comme chaque année, le motocross de Bouafles, l'ASCG a mobilisé ses pilotes pour leur traditionnelle journée de roulage dédiée au TELETHON. Ce sont 150 pilotes : petits et grands, garçons et filles qui ont roulé toute la journée, dans des conditions climatiques compliquées, pluie et terrain boueux ... mais tous ont tenu bon pour cette journée qui leur tient particulièrement à cœur. Un grand merci à Delphine Carpentier, à toute son équipe, à tous les bénévoles, à tous les pilotes, les accompagnateurs et les commissaires qui ont œuvré pour que cette journée puisse avoir lieu. C'est à l'issue de cette journée de solidarité et de convivialité que Mme Carpentier a remis à Mme Poullain, coordinatrice du Téléthon, un chèque d'un montant de 1540 € à l'ordre de l'AFM-TELETHON. Un grand merci à tous pour votre générosité.

Distribution du colis de Noël des Aînés

Comme chaque année, le CCAS de Bouafles propose aux Aînés (âgés de 65 ans et plus) d'offrir un repas gastronomique et festif, qui a lieu traditionnellement en octobre, ou de recevoir, début décembre, un colis gourmand de Noël (2 pour un couple).

Cette année, ce sont plus de 120 coffrets qui ont été apportés à domicile, le samedi 18 décembre, par les membres du CCAS et du conseil municipal. Une très agréable matinée sous le soleil, permettant ainsi de discuter et continuer à prendre des nouvelles de nos aînés les plus fragiles. Merci à tous pour l'accueil très chaleureux que vous nous avez réservé.

Confectionnés par le prestataire EPICUR, vous allez pouvoir déguster vos colis gourmands, présentés dans de jolis paniers colorés, ils sont composés d'un sachet de bretzels, d'un bloc de foie gras de canard et ses toasts de pain d'épice, de rillettes de poulet, d'une tartinade aux deux saumons, d'une mousseline de carotte à la truffe pour accompagner la volaille des Hauts de France façon blanquette, d'une bouteille de vin rouge Bordeaux et de blanc moelleux Bordeaux. Pour le dessert : des galettes aux pommes, des bouchées de chocolat noir.



TELETHON 2021
BOUAFLES :

Dons : 200 €

Recette : 1540 €



L'Echo de Bouafles

Arbre de Noël des enfants



Le **samedi 18 décembre**, le CCAS offrait aux écoliers de Bouafles son traditionnel Arbre de Noël avec un spectacle et la venue du Père Noël, qui malgré son emploi du temps très chargé, s'est arrêté dans notre salle des fêtes pour distribuer de nombreux cadeaux et des friandises, à la cinquantaine d'enfants présents. Malgré les mesures sanitaires mises en place, les enfants ont pu profiter pleinement de cet après-midi qui leur est consacré.

Le magicien M. FIGARO, artiste un peu *loufoque* et aux multiples talents nous a fait partager un merveilleux moment. Un spectacle mêlant des numéros de magie (accompagné de ses 3 partenaires), des numéros surprenants de jonglage avec des diabolos, et d'une improvisation théâtrale (avec une histoire de princesse, de chevalier, d'un roi, et même d'un arbre, etc ...), tout cela en parfaite interaction avec notre jeune public qui n'en perdait pas une miette ! Bravo et merci à FIGARO MAGIC SHOW pour ce grand moment de spectacle qui a plu aussi bien aux petits qu'aux grands enfants.

Après les rires et tous ces tours de magie, le Père Noël est arrivé avec sa hotte pleine de cadeaux sur le dos, sous les yeux émerveillés des tout petits. Installé dans son fauteuil, le Père Noël a ensuite distribué les cadeaux à chaque enfant présent, avec l'aide de M. FIGARO et des membres du CCAS.

Le goûter traditionnel regroupant les enfants autour d'une table n'ayant pas été autorisé au vu des contraintes sanitaires, un sachet gourmand leur a été distribué, contenant des chocolats : un père Noël Kinder, des papillotes et des clémentines, le tout a été commandé auprès d'Intermarché d'Aubevoye. Un délicieux et moelleux pain au lait, fourni par la boulangerie la Baguette Magique de Port Mort a également été offert à chaque enfant.

Flash infos



Seine à vélo : le chantier de réinstallation de la passerelle des Carriers enjambant la Seine, entre Bouafles et Courcelles, a débuté le 5 janvier dernier. Elle avait été retirée de son emplacement en septembre. Rénovée, transformée et agrandie, pour être notamment accessible aux personnes à mobilité réduite, elle devrait être à nouveau praticable pour les piétons et les cyclistes d'ici fin janvier.

Pour amortir la hausse de l'énergie en France, le **Conseil Départemental de Eure** soutient les retraités et les travailleurs aux revenus modestes. Il propose une aide d'un montant maximum de 80 € par foyer sur présentation d'une facture d'énergie.

Pour en bénéficier, il faut : exercer une activité professionnelle ou être retraité avec un revenu net mensuel compris entre 900 € et 1300 € (2600 € pour un couple), être résident dans l'Eure.

Si vous êtes sans emploi ou si l'ensemble de vos ressources sont inférieures à 1011 € par mois et par personne, vous êtes peut-être éligible à une aide énergie du Fonds Solidarité Habitat. Pour le savoir, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des services sociaux au 02.32.31.97.17. Un travailleur social pourra répondre à vos questions et vous aider dans vos démarches.

Renseignements et informations complémentaires sur : <https://eureennormandie.fr>

Par courriel : Dispositifs-DAF@eure.fr

Nouveau !

Avec le coup de pouce énergie du Département, bénéficiez d'une aide exceptionnelle de

80€

Concours des plus belles illuminations

La commission Culture Jeunesse & Sport a organisé en décembre, la 2ème édition du concours des plus belles illuminations de Noël. Cette année, 7 participants se sont inscrits au concours (16 inscrits en 2020).

Lundi 10 janvier, suite à l'annulation de la cérémonie des Vœux du Maire (respect des mesures gouvernementales en vigueur) durant laquelle la remise des prix aux gagnants du concours des plus belles illuminations aurait dû avoir lieu, c'est à domicile que les membres du jury sont allés récompenser nos 3 gagnants ainsi que les 4 autres participants. Le jury, composé des membres de la Commission Culture Jeunesse et Sports et d'un volontaire extérieur, a délibéré selon les critères suivants : harmonie de l'agencement, originalité et valeur artistique, visibilité sur la voie publique.

Les gagnants du concours des plus belles illuminations sont M. et Mme LECOEUICHE : ils ont remporté un bon d'achat d'une valeur de 100 € à utiliser à la jardinerie DELBARD d'Aubevoye.

La 2ème place revient à Mme BALLOUARD Régine, qui a gagné un bon d'achat d'une valeur de 80 € valable pour la Jardinerie DELBARD.

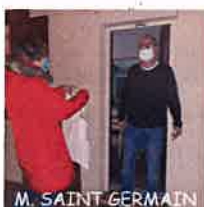
C'est Mme Martine ANGOT qui a remporté la 3ème place et qui gagne également un bon d'achat DELBARD d'une valeur de 60 €.

Un diplôme a aussi été remis à nos 3 gagnants.

Les 4 autres participants : M. FEUILLET Didier, M. SAINT GERMAIN Sébastien, M. VANHOVE Christian et dans la catégorie "enfants" : Maëlys et Faustine AUBLE, qui n'ont pas démerité car leurs décorations de Noël étaient également très jolies, se sont vu remettre une boîte de chocolats et autres lots divers.


Les membres du jury tiennent à remercier une nouvelle fois tous les participants pour leur investissement et pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé lors de leur venue.

Bravo à tous !



Zoom sur l'AFB (Ecole de football)

Président de l'Association de Football de Bouafles, Xavier Guénault est toujours passionné et investi pour ses jeunes joueurs. Il ne manque pas de souhaiter chacun des anniversaires des enfants sur la page Facebook du club. Bienveillant et aidé par son équipe de dirigeants, de coachs et de bénévoles, diverses opérations sont régulièrement menées

 pour récolter des fonds destinés au bien-être des enfants (goûters, boissons etc...). Que ce soit, la vente de cafés ou de crêpes, à l'issue des entraînements, à l'initiative des mamans, ou par la traditionnelle vente de calendriers aux couleurs de l'AFB. Soulignons également, la vente de « cases » d'un calendrier de l'Avent artisanal initiée par une maman, dont une partie de la recette sera reversée au club. Noël a été fêté comme il se doit avec son traditionnel goûter de Noël et ses surprises pour le plus grand plaisir des enfants.

N'hésitez pas à aller soutenir les enfants ou à donner un peu de votre temps car toute aide est la bienvenue !



L'Echo de Bouafles

Installation d'entreprises

Deux nouvelles entreprises se sont installées sur notre commune :

Sabrina GIGUELLE, psychopraticienne : consultations thérapeutiques en relation d'aide.

Enfant, adolescent, adulte, famille, couple.

Sur rendez-vous au : 07.86.93.42.82.

Joffrey POTTIER, gérant : maçonnerie, couverture, ravalement, peinture, isolation extérieure, assainissement.

4 allée des Bleuets – 06.14.44.51.85 / 09.85.15.53.39.

entreprise.pottier27@gmail.com

www.etspottier.fr

Le SYGOM : la déchèterie, les collectes

La déchèterie des Andelys est gérée par le SYGOM, située dans la ZA de la Marguerite, route de la Paix.

Horaires d'ouverture : du 1er octobre au 31 mars (Horaires d'hiver)

⇒ du lundi au vendredi : 13h30 - 16h45. Samedi : 10h00 - 11h45 / 13h30 - 16h45.

Ordures ménagères : la collecte a lieu le jeudi matin (sacs - bacs à sortir le mercredi soir).

ATTENTION : décalage d'une journée en cas de jour férié. Au cours des semaines comportant un jour férié, les collectes prévues sur le territoire du SYGOM sont reportées au lendemain du jour habituel, toutes les collectes sont décalées de 24h jusqu'au samedi. Le service reprend normalement la semaine suivante.

Tri sélectif : la majorité des habitants de Bouafles est désormais dotée d'un bac / poubelle jaune. La collecte des déchets recyclables se déroule le jeudi après-midi, une semaine sur deux (passage possible jusqu'à 20h).

Des containers à verre sont disponibles : Rue des Alouettes, Haute-Rue, salle d'activités, caravanning.

Pour la tranquillité de tous, merci de ne pas jeter les verres entre 22h et 6h.

L'accès à la déchèterie est conditionné par l'obtention d'une vignette personnalisée apposée sur le pare brise de votre véhicule. Depuis le 01/02/21, vous pouvez effectuer vos demandes de vignettes en ligne de façon dématérialisée sur la plateforme dédiée. Depuis le 28 avril 2021, les vignettes d'accès ne sont plus à récupérer à la déchèterie, mais sont uniquement adressées par voie postale (environ un mois après avoir fait votre demande) au domicile des usagers qui en ont fait la demande sur Internet ou en déchèterie.

Toutes les informations sur <https://www.sygom.fr> et sur le site de Bouafles : www.bouafles27.com

L'opération « soutien à l'achat d'un composteur » par le SYGOM n'est pas reconduite pour 2022.



Communiqué de la SYGOM : « Pour plus de tri et moins de dépenses, le SYGOM se modernise en 2021 » :

Malgré une gestion de service public comparable aux moyennes nationales, la forte production d'ordures ménagères sur le territoire, couplée à un faible niveau de tri des déchets, ont obligé le SYGOM à prendre toutes les mesures nécessaires pour changer la tendance.

Le SYGOM est l'établissement public chargé de la gestion des déchets ménagers pour le compte de 4 intercommunalités : Seine Normandie Agglomération (en partie), la Communauté de Communes Vexin Normand, la Communauté de Communes de Lyons Andelle, et la Communauté de Communes des 4 rivières (Pour 4 communes).

Sur un territoire de 72 000 habitants composé de 94 communes, le SYGOM gère la collecte en porte-à-porte des ordures ménagères et des déchets recyclables. Il gère la collecte du verre et du papier en borne d'apport volontaire, ainsi que la collecte des déchets sur un réseau de 9 déchèteries.

Pour l'ensemble des déchets collectés, le SYGOM organise leur transport vers les exutoires, ainsi que leur traitement, leur valorisation et leur revente lorsque cela est possible.

Avec son Programme Local pour la Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés », le SYGOM organise différentes actions en faveur de la réduction des déchets.

En 2019, chaque habitant du territoire produisait en moyenne 610 kilos de déchets par an, soit 110 kilos de plus que la moyenne des territoires mixtes ruraux.

En 2020, le SYGOM a mené un certain nombre d'études qui lui ont permis de constater que ses coûts de gestion sont proches des coûts constatés sur les territoires semi-ruraux en France (87 € par habitant, contre 86 € en moyenne en France sur un territoire similaire).

Pour autant, les performances de collecte sont mauvaises. Cela signifie que les quantités de déchets produits par habitant sont trop importantes, et que le tri est insuffisant.

En 2019, chaque habitant du territoire produisait en moyenne 610 kilos de déchets par an, soit 110 kilos de plus que la moyenne des territoires mixtes ruraux (ADEME). Un habitant du SYGOM produisait en moyenne 260 kilos d'ordures ménagères, contre 196 kilos en moyenne en France pour un territoire semi-rural. Un habitant du SYGOM triait 20 kilos de déchets, contre 50 kilos en moyenne en France (territoire mixtes-ruraux).

Ces mauvais résultats représentent un coût pour le SYGOM.

Le soutien financier des éco-organismes (voir encart) baisse avec les mauvaises performances du SYGOM, tandis que la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), qui s'appliquent sur les activités d'incinération et d'enfouissement, augmentent drastiquement d'ici à 2026, pour passer de 3€ par tonne d'Ordures Ménagères en 2019 à 15 € par tonne en 2026. A terme, cela représente une dépense supplémentaire de 1,6 millions d'euros pour le SYGOM.

A ce contexte défavorable s'ajoute la chute de la revente de matière recyclable en 2019 et 2020, ainsi que le coût des prestations de transports qui augmentent en même temps que celui du coût du carburant.

L'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, une mesure incontournable.

Depuis 2014, le SYGOM a fait le choix d'appliquer le taux de TEOM le plus bas possible, avec deux baisses successives en 2014 et en 2015, pour finalement ne plus varier jusqu'en 2021.

Alors que les recettes diminuaient et que les dépenses augmentaient malgré des coûts de gestion correct, l'augmentation des taux de TEOM devenait, par ses effets immédiats, la première mesure incontournable à prendre pour adopter un budget sincère et équilibré.

Le SYGOM a accompagné l'augmentation de la TEOM par un ensemble de mesures ayant vocation à améliorer le tri des déchets, accroître la maîtrise du service public, adapter le système à des consignes de tri plus simple.

Avec la distribution des bacs et un circuit dédié aux déchets recyclables, c'est une augmentation de la collecte de déchets recyclables de plus de 140% qui est constatée.

Avec la distribution de bacs de collecte, qui couvre aujourd'hui un peu plus de 90% de la population, couplé à l'instauration d'un circuit de collecte dédié aux déchets recyclables, le SYGOM constate, sur les premiers mois du dispositif, une augmentation de 140% du tri des déchets. A ce stade, en matière de tri des déchets, l'objectif de performance du SYGOM est pleinement atteint.

Le respect des nouvelles consignes de tri reste fondamental : Un déchet mal trié présenté à tort dans le bac jaune coûte à la collectivité 3 fois plus cher que s'il était présenté dans le bac noir.

De nouveaux véhicules de collecte en début d'année 2022 pour une plus grande maîtrise du service public.

Avec l'arrivée des nouveaux véhicules de collecte et leur système informatique embarqué qui vont se déployer en début d'année prochaine, le SYGOM constatera en temps réel les éventuelles difficultés survenues lors de la collecte, les dysfonctionnements, les refus... et améliorera significativement le suivi de la collecte des déchets, ainsi que les relations à tenir avec chaque usager.

Le nouveau quai de transfert des déchets ménagers à Etrépagny est pleinement opérationnel depuis le 1^{er} juillet dernier.

Ce nouvel équipement abrite les activités de collecte en porte-à-porte, les activités de transfert des déchets, les activités de suivi de prestations.

Doté d'un pont bascule, il permet au SYGOM de suivre chaque jour les quantités de déchets collectés en porte-à-porte. A l'abri des intempéries, les déchets sont de meilleure qualité et plus facilement valorisables. La configuration du site autorise le transport des déchets vers leur centre de traitement en semi-remorques, ce qui induit une économie pour le SYGOM qui transportait auparavant ses déchets en double caisson. Enfin, la base vie du prestataire de collecte située directement sur le quai de transfert permet des facilités d'organisation évidentes.

Un nouveau centre de tri à Guichainville, opérationnel depuis le 1^{er} août, permet de simplifier les consignes de tri.

Les mesures prises pour une augmentation du tri des déchets sont en phase avec le nouveau centre de tri de Guichainville, opérationnel depuis le 1^{er} août dernier, qui, par le processus industriel existant, permet de faciliter les consignes de tri apportées aux habitants.

Ce projet à vocation départementale est l'aboutissement du partenariat conclu entre le SETOM de l'Eure, l'Agglomération Seine Eure et le SYGOM.

Les éco-organismes sont des groupements d'entreprises chargés par l'Etat de financer et/ou d'organiser la collecte et le traitement des déchets qu'ils ont produits et mis sur le marché. Ils travaillent en étroite collaboration avec les collectivités territoriales organisatrices de la collecte et du traitement des déchets, en leur versant des participations financières, et, selon le type de déchets, en leur apportant un soutien opérationnel. C'est la mise en pratique du principe « pollueur / payeur ».

CITEO est l'éco-organisme en charge du financement de la collecte et du traitement des emballages ménagers et du papier.

MAIRIE DE BOUAFLES

Mairie
28 Haute Rue
27700 BOUAFLES
Tel : 02.32.54.36.66
mairie-bouafles27@wanadoo.fr

La Mairie est ouverte au public :

Lundi, mardi et vendredi :
09h30-11h45 / 14h00-17h00

Retrouvez toutes les
informations sur :
www.bouafles27.com

Horaires d'ouverture de la bibliothèque :

Mardi : de 16h00 à 17h30. RDV possible au 06.07.30.09.69.

Conformément à l'arrêté municipal n° 61/2020 du 06/10/2020, il est rappelé (extraits) :

. que l'utilisation des outils et engins pouvant provoquer des nuisances sonores (tondeuses, outillages électriques ou thermiques, ...) est interdite en dehors des horaires suivants : jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30 - les samedis de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 - les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

. que les feux sont strictement interdits sur le territoire la commune, et ce toute l'année. Les déchets de végétaux doivent être apportés à la déchèterie, il est interdit de les déposer au bord des chemins du village.

. que les propriétaires d'animaux doivent veiller à ce que leurs animaux ne divaguent pas et doivent être tenus en laisse sur les terrains communaux, que les chiens n'aboient pas intempestivement et que tous respectent la propreté du village. Les animaux sont interdits dans les cimetières et aires de jeux.

. qu'il est obligatoire d'élaguer les arbres et les haies situés en bordures de propriété afin qu'il ne gênent pas le passage des piétons (...). Les haies doivent être taillées à l'aplomb de l'espace public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres, voire moins, là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir, à l'approche d'un carrefour ou d'un virage. L'élagage des arbres et des haies incombent aux riverains qui doivent veiller à ce que rien ne dépasse de la clôture sur l'espace public (rue, ruelle, sente, chemin ou terrain communal).

Ces règles son applicables au droit de la façade ou clôture des riverains, pour les trottoirs, sur toute leur largeur, ou s'il n'existe pas de trottoir, à un espace de 1,20m de largeur.

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les fleurs, feuilles, fruits provenant d'arbres à proximité plus ou moins immédiate, sur les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou binage. En cas de neige ou de verglas : balayage de la neige sur les trottoirs jusqu'au caniveau, si verglas : mettre du sable, des cendres (...) devant son habitation.

- ⇒ Les comptes rendus du conseil municipal sont disponibles sur le site de la commune bouafles27.com et sur les panneaux d'affichage.
- ⇒ Pour toute question liée à la salle d'activités, notamment au planning des réservations, il convient de contacter directement le régisseur au 06.31.06.11.91, du lundi au vendredi de 09h à 19h, ou de laisser un message avec vos coordonnées en cas de non réponse. Vous pouvez contacter par mail : sdfbouafles27@outlook.fr

Le recensement militaire ou « recensement citoyen » est une démarche obligatoire à effectuer pour tous les français, garçons et filles, dès 16 ans et au plus tard dans les 3 mois suivants. Les intéressés doivent se faire recensés à la mairie de leur lieu de résidence munis de leur carte nationale d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche. Lorsque les démarches sont accomplies, une attestation de recensement est remise à la personne. Ce document doit être conservé avec attention, puisqu'il sera ensuite demandé pour les inscriptions à certains concours ou examens tels que le bac, l'examen du permis de conduire, le CAP ou le BEP. Le jeune qui s'est fait recensé est ensuite convoqué à participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Ce recensement permet d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans, vous pourrez voter dès 18 ans sans autres démarches à effectuer (sauf déménagement). Démarche en ligne : service accessible avec la création d'un compte service-public.fr, ensuite, se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format PDF des documents à fournir.

Dans l'agenda

- 10/04/22 : 1er tour des élections présidentielles.
- 24/04/22 : 2ème tour des élections présidentielles.
- 12/06/22 et 19/06/22 : élections législatives.



Pour recevoir des alertes et des infos par notifications, installez l'application sur votre téléphone.
Simple, gratuit et anonyme.
En cas de difficultés d'installation, le secrétariat peut vous aider.